

# **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

## **Installations classées pour la protection de l'environnement**

### **COMMUNE DE BEAULIEU-SUR-LAYON**

Par arrêté préfectoral DIDD/BPEF/2024 n° 59 du 29 mars 2024, une enquête publique est ouverte en mairie de BEAULIEU-SUR-LAYON, du mercredi 24 avril 2024 à 15h00 au vendredi 31 mai 2024 à 18h00, soit pour une période de 38 jours, sur la demande présentée par Monsieur le directeur général de la société des Travaux Publics des Pays-de-la-Loire dont le siège social est situé 23 rue du Bocage 49610 Mozé-sur-Louet pour le site situé au lieu-dit « Pierre Bise » 49750 Beaulieu-sur-Layon, en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation et la modification des conditions d'exploiter la carrière de roches massives (spilite).

Cette demande, constituée conformément aux articles R 181-12 et suivants du Code de l'environnement comporte notamment une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et la réponse de l'exploitant à cet avis.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera déposé à la mairie de BEAULIEU-SUR-LAYON, siège de l'enquête afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels de la mairie [mairie de BEAULIEU-SUR-LAYON - 4 rue de la mairie - 49750 Beaulieu-sur-Layon : du lundi au mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 15h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00]. Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie de BEAULIEU-SUR-LAYON qui les annexera au registre d'enquête ou envoyées en préfecture à l'adresse électronique suivante : [pref-enqpub-tppl-beaulieu@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-enqpub-tppl-beaulieu@maine-et-loire.gouv.fr)

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique en préfecture (Bureau des procédures environnementales et foncières) du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h15 à 16h15 et mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Maine-et-Loire (<http://www.maine-et-loire.gouv.fr>).

M. Jean-François DUMONT, officier supérieur de l'armée de Terre à la retraite, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal administratif de Nantes en date du 07 mars 2024, recevra en personne les observations du public, les :

#### **■ En mairie de BEAULIEU-SUR-LAYON :**

- **mercredi 24 avril 2024 de 15h00 à 18h00**
- **vendredi 03 mai 2024 de 15h00 à 18h00**
- **mardi 14 mai 2024 de 15h00 à 18h00**
- **mercredi 22 mai 2024 de 15h00 à 18h00**
- **vendredi 31 mai 2024 de 15h00 à 18h00**

A compter de la date de publication de l'avis d'ouverture d'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance et obtenir communication du dossier d'enquête publique à la préfecture de Maine-et-Loire – Bureau des procédures environnementales et foncières. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie de BEAULIEU-SUR-LAYON, à la préfecture de Maine-et-Loire – Bureau des procédures environnementales et foncières, et sur le site Internet de la préfecture de Maine-et-Loire (<http://www.maine-et-loire.gouv.fr>).

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions ou la décision de refus, sera prise par arrêté du préfet de Maine-et-Loire.

Des informations complémentaires pourront être demandées auprès de Monsieur Christian LECLOUX, directeur général de la société TPPL – 02.41.45.30.43. - [c.lecloux@nivet.fr](mailto:c.lecloux@nivet.fr) ou Monsieur Jonathan MAZZARDI, directeur TPPL carrières - 02.41.59.52.30. - [j.mazzardi@carrieresnivet.fr](mailto:j.mazzardi@carrieresnivet.fr)

Le présent avis, le dossier, et les observations du public formulées pendant l'enquête sur l'adresse électronique ci-dessus seront publiés sur le site Internet de la préfecture.